

MEDIRECT COMPTE EPARGNE ME3

Type de compte	Un compte épargne, en ligne, non-réglementé, de droit belge, et en euro avec un taux d'intérêt attrayant et un préavis de retrait de 3 mois.
A qui s'adresse ce compte	Ce compte a été conçu pour ceux qui sont à la recherche d'un taux d'intérêt attrayant sur un produit d'épargne et qui n'auront pas besoin de leur argent pendant une période d'au moins 3 mois. Le compte d'épargne est à durée indéterminée, mais tout retrait est soumis à un préavis de 3 mois.
Devises	EUR
Pré-requis	Afin de pouvoir ouvrir un compte, vous devez : <ul style="list-style-type: none"> ● avoir au minimum 18 ans ● être résident belge possédant une carte d'identité belge ou une carte de séjour belge ● avoir les codes IBAN et BIC d'un compte ouvert à votre nom dans une autre banque, qui sera lié à votre nouveau compte à terme.
Durée	Le compte d'épargne est à durée indéterminée, mais tout retrait est soumis à un préavis de 3 mois.
Taux	Taux d'intérêt de 0,30% net par an (brut 0,43% sujet à 30% de précompte mobilier). Nos taux d'intérêts sont des taux de base (pas de prime de fidélité). Les taux d'intérêt peuvent varier selon les conditions du marché et peuvent être modifiés par MeDirect à tout moment. Le client sera informé par le biais d'un e-mail ou d'un message sécurisé.
Calcul des intérêts	Les intérêts sont calculés à fréquence journalière sur base du solde du compte ME3.
Versement des intérêts	Les intérêts sont crédités tous les trois mois et notamment le dernier jour ouvrable du mois de mars, juin, septembre et décembre.
Risques	En cas de faillite ou risque de faillite d'une institution financière, l'épargnant court un risque de perte de son épargne ou il peut être l'objet d'une diminution/conversion en actions (Bail-in) du montant de sa créance sur l'institution financière au-dessus du montant de 100.000 EUR garanti par la garantie des dépôts. Risque d'inflation : La hausse continue des prix pourrait faire perdre de la valeur à l'argent épargné.
Comment ouvrir un compte ME3?	Tout d'abord, vous devez devenir client. Complétez la procédure de demande, puis signez-la numériquement. Une fois devenu client, vous pouvez ouvrir vous-même un compte d'épargne ME3 via votre site sécurisé. Il n'y a pas de montant minimum.
Opérations	Vous pouvez effectuer des dépôts à tout moment. Les transferts peuvent être effectués sous réserve d'un préavis de trois mois.
Frais	L'ouverture et la gestion d'un Compte ME3 sont gratuites. Pour un aperçu complet de nos tarifs et prix, veuillez consulter le guide tarifaire de MeDirect.

Conditions et informations complémentaires	<p>Pour un complément d'informations sur les conditions de notre compte ME3, nous vous invitons à consulter les Conditions Générales de MeDirect. Il n'y a pas de document d'informations clés pour l'épargnant pour ce produit.</p> <p>En cas de changement de taux, les clients seront informés par email.</p>
Plaintes	<p>Les éventuelles plaintes peuvent être adressées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● à complaints@medirect.be en première instance ● ou au Service de Médiation pour le Consommateur : North Gate II, Boulevard Roi Albert II 8, bte 1, B-1000 Bruxelles. <p>Tel: 02/702.52.00 – E-mail: contact@consumentenombudsdienst.be</p>
Droit applicable	<p>Ce produit est régi par le droit belge. Attention, il n'existe pas de fiche d'informations clés prévu par la législation pour ce type de produit.</p>

BON A SAVOIR ...

Comment puis-je vous notifier de mon intention de retirer des fonds de mon Compte épargne ME3?

Vous pouvez effectuer un versement de votre Compte d'épargne ME3 vers votre Compte à vue via notre plateforme en ligne. Trois mois après la demande de retraite d'argent, le montant sera automatiquement transféré sur votre Compte à vue chez MeDirect. De là, vous pourrez le transférer sur un compte d'investissement ou un autre compte.

Et si j'ai besoin de l'argent de mon Compte ME3 maintenant ?

Pour retirer de l'argent de votre Compte d'Épargne ME3, un préavis de 3 mois s'applique. Vous pouvez effectuer la demande de retraite vous-même via notre plateforme en ligne. Trois mois après la demande de retrait, le montant sera automatiquement transféré sur votre Compte à vue chez MeDirect.

Combien de comptes puis-je ouvrir ?

Vous pouvez ouvrir autant de comptes que vous le souhaitez, sans aucun frais supplémentaire. Si vous avez déjà un compte, l'ouverture de comptes additionnels est facile et ne nécessite aucune documentation supplémentaire. Il vous suffit de vous connecter à votre espace privé et de choisir le compte que vous souhaitez ouvrir.

Où puis-je obtenir de l'aide ?



3 octobre 2022

Vous pouvez obtenir de l'aide en nous appelant au 02 518 0000 du lundi au vendredi de 9h00 à 20h00 et le samedi de 9h00 à 14h00. Vous pouvez aussi nous envoyer un email à info@medirect.be ou nous envoyer un message par le service de messagerie sécurisée disponible sur votre site privé.